



Commune déléguée de Vire

## Compte-rendu du Conseil Communal du 18 mars 2019

La séance est ouverte à 20h40.

Roselyne DUBOURGUAIS est nommée secrétaire de séance.

Marc ANDREU SABATER : La séance est ouverte. Je vous transmets les excuses de Catherine SEGRETIN (pouvoir à Francine BOUVET), Rémi MAUBANT, Catherine GODBARGE, Sarah AKABI, Noria KEBLI, Loïc CLEMENT, Eric DUMONT, Laurent DECKER.

L'essentiel du conseil communal portera sur l'état annexe de la commune déléguée de Vire. Yoann, tu as la parole.

<p><b>Etat spécial de la commune déléguée de Vire</b></p>	<p>Yoann LEFEBVRE – <i>Lecture délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Très bien. Merci Yoann pour cette présentation synthétique du budget de la commune déléguée de Vire et notamment les trois dotations attribuées par Vire Normandie. Je voudrais souligner le haut niveau d'investissement de la collectivité qui correspond à un haut niveau d'investissement sur l'échelle de Vire Normandie et qui profite à la commune déléguée de Vire. Vous avez la liste des investissements qui seront réalisés en 2019. Des questions ou des commentaires ?</p> <p>Je vais le mettre aux voix.</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Musée – Subvention FRAM FRAR</b></p>	<p>Marc ANDREU SABATER – Pascal va donc enchaîner sur le musée de Vire.</p> <p>Pascal BINET – <i>Lecture délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Pascal. Y a-t-il des questions ? Je vais le mettre au vote.</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>



<p><b>Convention avec le Théâtre du Préau</b></p>	<p>Pascal BINET – <i>Lecture délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Pascal. Y a-t-il des questions ? Je vais le mettre au vote.</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p> <p>Puisque l'on parle du Préau, je voudrais dire que Lucie BERELWITSCH a présenté sa dernière création. Nous avons de bonnes relations avec Pauline SALES et Vincent GARANGER et je me réjouis que des relations aussi fortes soient nouées avec la nouvelle équipe de direction. Nous sommes là jusqu'à l'été sur la programmation décidée par Vincent et Pauline, mais nous pourrions découvrir après l'été les créations de Lucie et son équipe.</p> <p>Nous travaillons sur plusieurs projets concernant le théâtre, à commencer par le remplacement de son matériel de son, travaux qui n'ont jamais été réalisés en 20 ans.</p>
<p><b>Fusion administrative temporaire des directions des écoles Malraux-Neuville et Jean Moulin</b></p>	<p>Marc ANDREU SABATER – Nous allons continuer. Christophe, tu as la parole.</p> <p>Christophe PASSAYS – <i>Lecture délibération</i></p> <p>C'est une double direction qui est en cours cette année faute de candidats sur la direction Malraux-Neuville, mais qui semble satisfaire les équipes.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Y a-t-il des questions ? Je la mets aux vote.</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Subventions aux associations</b></p>	<p>Marc ANDREU SABATER – Pour les associations Marie-Noelle et Philippe, vous avez la parole.</p> <p>Marie-Noelle BALLE – <i>Lecture délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Nous sommes globalement dans un maintien de l'enveloppe allouée aux associations, quel que soit leur domaine d'activité.</p> <p>Philippe MALLEON – Nous continuons également les investissements à destination des personnes éloignées des pratiques sportives.</p> <p>Roselyne DUBOURGUAIS – nous n'avons pas les comparatifs avec 2018 ? Cela veut dire qu'il</p>

	<p>n'y a pas d'évolution ?</p> <p>Marie-Noelle BALLE – Oui exactement</p> <p>Marc ANDREU SABATER – il y a quelques augmentations, par exemple au niveau du CCAS. Les comparatifs 2018-2019 ont été présentés en commission.</p> <p>Roselyne DUBOURGUAIS – Je souhaiterais que ces comparatifs soient communiqués à nouveau aux conseillers.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – C'est tout à fait normal, et cet envoi sera fait très rapidement.</p> <p>Y a-t-il d'autres questions ?</p> <p>Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Convention avec les Virevoltés</b></p> <p><b>Convention avec l'Association Catholique Viroise</b></p> <p><b>Convention avec Vire Avenir</b></p> <p><b>Convention avec le CCAS</b></p> <p><b>Convention avec l'USMV</b></p> <p><b>Convention avec l'AFV</b></p> <p><b>Convention avec Les Bélougas</b></p>	<p>Marie-Noelle BALLE – <i>Lecture délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Y a-t-il des questions ?</p> <p>Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptées à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Acquisition d'une balayeuse et mise en vente de la ramasseuse Bio Strada</b></p>	<p>Marc ANDREU SABATER – Nous allons passer aux travaux. Gaëtan, tu as la parole.</p> <p>Gaëtan PREVERT – <i>Lecture délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Très bien. Y a-t-il des questions ?</p> <p>Jérémy FOLLY – En commission, je me suis interrogé sur la pertinence de l'acquisition de ce matériel que l'on fait supporter à la commune déléguée alors qu'on envisage de l'utiliser sur Vire Normandie. Y a-t-il des compensations de prévues ?</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Non, pour la simple et bonne raison que c'est le même budget. Beaucoup de matériels appartenant à Vire déléguée sont utilisés sur l'ensemble de la commune nouvelle.</p> <p>Gaëtan PREVERT – La raison de cette acquisition résulte de la nécessité de remplacer un matériel qui ne donne pas satisfaction sur le territoire de Vire commune déléguée.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – J'ai moi-même accompagné l'agent faire sa tournée dans le véhicule. C'est vrai que ce n'est pas optimal comme matériel. C'était donc une demande de sa part, l'idée était de remplacer le matériel qui</p>

	<p>pourrait être repris par le fournisseur.</p> <p>Encore une fois, aujourd'hui, beaucoup de personnels des services techniques travaillent sur Vire Normandie, les matériels achetés par l'ancienne commune de Vire sont utilisés sur tout le territoire, et c'est un très bon signe.</p> <p>Y a-t-il des questions ? Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Convention entre Territoires Pionniers/Maison de l'Architecture et la commune de Vire Normandie pour l'accueil d'une résidence d'architectes</b></p>	<p>Marc ANDREU SABATER – Serge, tu as un certain nombre de délibérations.</p> <p>Serge COUASNON – <i>lecture délibération.</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Serge. Nous sommes là dans le projet cœur de ville. Le but est de réfléchir avec les habitants et les forces vives et les architectes sur l'éco quartier de la place Sainte-Anne.</p> <p>Serge COUASNON – Une présentation de l'équipe lauréate sera faite le 27 mars.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Serge. Y a-t-il des questions ?</p> <p>Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Vente d'un lot à bâtir à la Mercerie – Hameau A – Lot 5</b></p>	<p>Marc ANDREU SABATER – Serge, tu peux continuer.</p> <p>Serge COUASNON – <i>lecture délibération.</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Ok. Y a-t-il des questions ?</p> <p>Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Proposition de vente à l'euro symbolique d'une parcelle cadastrée AZ 50 – Rue Dumont d'Urville</b></p>	<p>Serge COUASNON – <i>lecture délibération.</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p>Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Désaffectation/déclassement Centre Equestre</b></p>	<p>Serge COUASNON – <i>lecture délibération.</i></p>
<p><b>Centre Equestre – Résiliation de la convention de Délégation de Service Public</b></p>	<p>Il n'est pas dans notre perspective de vendre ce bien mais face à l'impossibilité de poursuivre la délégation de service public nous vous proposons de déclasser ce bien du domaine public pour faciliter sa réutilisation, par exemple</p>

	<p>par la mise en place d'une location.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Pour résumer. Jusqu'au milieu de l'année, une DSP poursuit son cours. Celle-ci ne peut se poursuivre. Nous pouvions relancer une DSP mais il ne nous est pas apparu opportun de poursuivre l'activité sous cette forme. Pour cela, il faut passer le bien dans le domaine privé de la collectivité. Voilà le montage qui est proposé.</p> <p>Jérémy FOLLY – Y a-t-il des pistes ?</p> <p>Marc ANDREU SABATER – C'est trop tôt. C'est un peu compliqué mais nous avons des contraintes juridiques qui nous obligent à procéder à cette déclassification. Voilà. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptées à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Château du Cotin – Demande de subvention auprès de la fondation du patrimoine</b></p>	<p>Serge COUASNON – <i>lecture délibération.</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Serge. C'est un projet très intéressant et de longue durée. Avec cette formule de chantier permanent avec le GRETA nous avons un support d'activité pour des demandeurs d'emploi très intéressant.</p> <p>Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Vente d'un lot à bâtir à la Mercerie – Hameau C – Lot 30 – Annule et remplace la délibération n°35 du 17 décembre 2018</b></p>	<p>Serge COUASNON – <i>lecture délibération.</i></p> <p>Le seul problème posé par cette délibération est qu'il n'est pas précisé si les montants sont exprimés TTC ou HT. JE mets donc cette réserve.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Friche suite à un incendie – Route des Vaux – Acquisition de droit commun par l'EPFN</b></p>	<p>Serge COUASNON – <i>lecture délibération.</i></p> <p>Jérémy FOLLY – Je suppose que vous avez des projets sur ces terrains-là ?</p> <p>Serge COUASNON – Absolument pas. Mais nous avons l'obligation de procéder à la dépollution de ce site. L'incendie a provoqué un effondrement dans la Vire nécessitant une intervention pour nettoyer les détritiques qui se sont ainsi trouvés dans la rivière.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – C'est un dossier très compliqué. Dans ce genre de cas, l'administration se retourne toujours vers la collectivité pour mener les opérations de déconstruction et de dépollution. Nous avons pu</p>

	<p>travailler avec l'EPFN qui va faire le travail pour nous et qui nous restituera le terrain nu. Il y aura une dépense car il faudra acheter le terrain mais je préfère cela à un investissement de 300 000 euros pour dépolluer le site. Heureusement que nous pouvons compter sur l'intervention d'établissements publics tels que l'EPFN, financés notamment par la région. Nous aurions préféré ne pas avoir ce genre d'affaire à gérer, mais quand il y a un problème sur la sécurité, là avec la présence de l'amiante, la collectivité est toujours appelée à intervenir.</p> <p>Y a-t-il des questions ?</p> <p>Jean-Marc CHAUVIN – Ce n'est pas une question mais une remarque. Comme défenseur du patrimoine virois, je tiens à préciser que la Vire est un fleuve et non une rivière.</p> <p>Raymond GABILLARD – Ça tombe à l'eau !</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Très bien. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>Lycée Marie Curie – Transfert de propriété à titre gracieux entre la Région Normandie et la commune de Vire Normandie</b></p>	<p>Serge COUASNON – <i>lecture délibération</i></p> <p>Je vous invite à aller sur place pour voir la disposition des lieux.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Très bien. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p>
<p><b>CULTURE</b> <b>Demande de subvention au Département</b></p>	<p>Pascal BINET – <i>lecture délibération.</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Pascal.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Très bien. Y a-t-il des questions ?</p> <p>Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?</p> <p><i>(adoptée à l'unanimité)</i></p> <p>Mesdames et Messieurs je vous remercie pour votre attention.</p>

La séance est levée à 22h00.